

Coopération: la solution pour la planète

Autor(en): **Hertig, Hans Peter**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 38

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hans Peter Hertig, Dr ès sc. pol.,
est Secrétaire général du
Fonds national suisse de la
recherche scientifique



Coopération: la solution pour la planète

La mise sur pied de structures de recherche viables dans les pays en voie de développement est autant dictée par la solidarité que par la raison. Pour parvenir à résoudre les problèmes liés au développement durable du Tiers Monde, les pays industrialisés doivent aussi considérablement renforcer leur engagement dans ce domaine. Il y va de leur propre existence. Bien des phénomènes et des processus qui mettent en péril notre monde dans son ensemble se produisent dans le Sud. Mais le Nord doit en assumer une bonne part de la responsabilité; il les influence, et il en sera aussi affecté à plus long terme. La création de véritables partenariats de recherche, s'appuyant sur le dialogue et l'égalité des droits, constitue une étape importante et urgente vers l'élaboration en commun de solutions planétaires.

Les organisations de promotion de la recherche sont invitées à une action solidaire au même titre que le Fonds national. Celui-ci a publié un document dans lequel il s'identifie tout à fait à cette mission et propose trois axes de concrétisation: – d'abord, il poursuivra son engagement, commencé il y a des années, au sein de l'International Foundation for Science (IFS), dont le siège est à Stockholm. L'IFS est une organisation soutenue par environ 80 pays, qui octroie des aides financières à des chercheurs du Tiers Monde. Les projets subventionnés doivent revêtir de l'importance sur le plan de la politique de développement; l'évaluation s'effectue par le biais d'experts internationaux.

– Le deuxième volet d'intervention est constitué par des projets de recherche évalués et financés avec le concours de la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères. La collaboration avec la DDC se cantonne aujourd'hui à des projets du module «Développement et environnement» du Programme prioritaire (PP) Environnement, mais elle devrait s'étendre à l'avenir à la promotion de projets dans les différents départements. Les projets de recherche menés avec des partenaires du Sud sont d'abord soumis au contrôle de qualité et au processus de sélection du Conseil national de la recherche avant d'être examinés par la DDC du point de vue de leur importance au niveau de la politique de développement. En cas d'approbation, un financement supplémentaire est accordé au partenaire du Sud. La première mise au concours devrait avoir lieu au printemps 1999.

– Le troisième axe concerne la coopération institutionnelle directe. Cette nouveauté consiste avant tout à participer à la mise en place d'organisations capables d'assumer des fonctions analogues à celles du FNS. Conseils, échanges de personnel administratif, organisation de manifestations communes, création de réseaux d'information, mais aussi aides au financement dans la promotion de projets, telles sont les activités susceptibles d'être menées en faveur de ces organisations. Le FNS précisera dans les prochains mois à quels pays il doit ou peut offrir un soutien correspondant. Un récent voyage d'information au Vietnam a confirmé la nécessité de cette forme de coopération. Une initiative dans ce pays pourrait d'ailleurs aussi marquer le début de l'engagement du FNS sur cette voie, par le biais d'une assistance active dans la mise sur pied, l'an prochain, d'une organisation nationale semblable au FNS: le National Fund for Scientific Development of Vietnam.

H.P.H.